



FICHE PÉDAGOGIQUE

Démocratie et liberté associative – Entretien avec Roland de Bodt (2022)

SYNOPSIS

L'histoire du secteur associatif, on l'oublie sans doute trop facilement, se confond avec celle de la démocratie belge. Le chercheur Roland de Bodt replace l'émergence du secteur non-marchand dans celui des libertés individuelles : entreprise, syndicat, culte, droit de vote. Il en fait également ressortir la spécificité historique. Quelle est la signification du « fait » associatif à l'échelle de la société belge du siècle dernier ?

AVANT LE FILM /

1. De quoi parle-t-on ?

A. Les constats à l'origine du film :

- L'histoire des institutions et des piliers démocratiques de la Belgique (suffrage universel, associations, droit du travail) est trop peu connue des étudiants et peu employée dans la lecture des enjeux politiques contemporains.
- Il y a trop de ponts jetés entre l'histoire des institutions et l'histoire des associations en Belgique.

B. Les notions clefs :

- La démocratie représentative.
- Le suffrage universel.
- La liberté d'association.
- Le parlementarisme.

2. Récolte de points de vue :

A. A priori :

- Qu'est-ce qu'on entend par « démocratie » ?
- Quelles sont les libertés que nous percevons comme essentielles dans notre société ?

B. Expériences personnelles

- Quelles sont les expériences du groupe en tant qu'électeurs ? Comment perçoit-on ce rôle et ce droit ?
- Les participants sont-ils/elles liés à des associations dans leur vie quotidienne ? Ce statut est-il clairement perçu ?

APRÈS LE FILM :

1. Pour analyser :

A. Réactions à chaud :

- Quelles réflexions, quels instants précis marquent les esprits ?
- A l'échelle du film et de son intention générale qu'est ce qui a marqué les spectateurs ?
- A l'inverse, qu'est ce qui semble « manquer » dans le propos ?

B. Points précis pour animer la discussion :

- Les « révolutions » qui ont façonnés notre constitution.
- La relation entre travailleurs et patronat.
- La déclaration universelle des droits des êtres humains.
- Les impacts des transformations de l'état belge sur la société civile.

C. Réflexion et conclusion :

- Qu'est-ce que les spectateur.rice.s retirent du film :
 - Sur le plan émotionnel ?
 - Le film a-t-il impacté leurs a priori ?
 - Quels éléments « gardent-ils » du film ?
- Sur quels points précis voit-on émerger des accords et des désaccords ?
- Le film suscite-t-il des idées inédites, nouvelles, chez les spectateurs ?

2. Pour débattre :

- L'état démocratique belge garanti les droits universels des êtres humains dans sa constitution. Le suffrage universel, également inclus dans cette constitution, permet-il un respect de ces droits ?
- L'emploi peut-il être une finalité en soi pour une entreprise privée ?
- Que signifie fondamentalement le fait de « s'associer » en tant que citoyens ? Quel périmètre peut-on donner aux activités reprises dans cette définition ?